

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 10, Loi permettant de relever un élu municipal de ses fonctions

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2012

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 336-20121204**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 4 DÉCEMBRE 2012.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS.....	2
Directeur des poursuites criminelles et pénales.....	2
REMARQUES FINALES	2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 4 décembre 2012

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions (Ordre de l'Assemblée le 27 novembre 2012)

Membres présents :

M^{me} Champagne (Champlain), présidente

M. Carrière (Chapleau), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M. Gaudreault (Jonquière), ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M. Leclair (Beauharnois) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

M. Ouimet (Fabre) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)

M. Rousselle (Vimont)

M. Spénard (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales

M. Villeneuve (Berthier)

Témoin :

Directeur des poursuites criminelles et pénales :

M^e Pierre Lapointe, procureur en chef du Bureau des affaires juridiques et professionnelles

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M^{me} Champagne (Champlain) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Gaudreault (Jonquière), M. Carrière (Chapleau) et M. Spénard (Beauce-Nord) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Directeur des poursuites criminelles et pénales

À 10 h 17, la Commission entend l'exposé du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Il est convenu de permettre à l'organisme de poursuivre son exposé au-delà du temps qui lui était imparti.

L'exposé se poursuit.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 11 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe III).

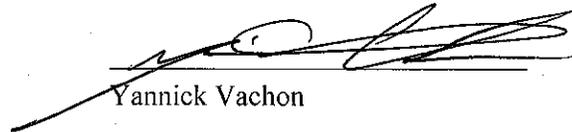
REMARQUES FINALES

M. Spénard (Beauce-Nord), M. Carrière (Chapleau) et M. Gaudreault (Jonquière) font des remarques finales.

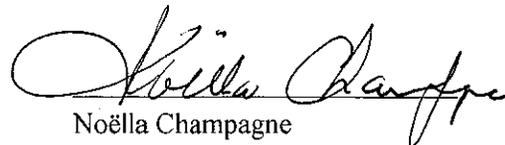
À 11 h 39, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 5 décembre 2012, après les affaires courantes, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Yannick Vachon



Noëlla Champagne

YV/kl

Québec, le 4 décembre 2012

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU TERRITOIRE

Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi n° 10, Loi permettant de relever
provisoirement un élu municipal de ses fonctions

Le mardi 4 décembre 2012

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

10 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

10 h 15 DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Représenté par : M^e Pierre Lapointe, procureur en chef du Bureau des affaires
juridiques et processioneelles

11 h 15 REMARQUES FINALES

11 h 30 *Ajournement*

YV/kl

Québec, le 30 novembre 2012

ANNEXE II

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Directeur des poursuites criminelles et pénales

ANNEXE III

**Liste des mémoires des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Barreau du Québec	002M
Fédération québécoise des municipalités	001M
Union des municipalités du Québec	003M